

Promotion IUF 2016  
Rapport d'activité (2016-2021)

NOM : BERNARD

PRÉNOM : SOPHIE

DATE DE NAISSANCE : 15/10/1977

GRADE : PR

DISCIPLINE PRINCIPALE : Sociologie

CNU : 19

UNIVERSITÉ OU ÉTABLISSEMENT D'APPARTENANCE : Université Paris  
Dauphine

UNITÉ DE RECHERCHE D'APPARTENANCE : IRISSO

**CATÉGORIE : JUNIOR**

THÉMATIQUE DE RECHERCHE : BROUILLAGE DES STATUTS D'EMPLOI

RÉSUMÉ SCIENTIFIQUE À PROPOS DE LA RÉALISATION DU PROJET DE  
RECHERCHE IUF (2 pages maximum) :

*Avancées majeures / Etat d'achèvement / réorientations éventuelles au cours des 5  
ans / Perspectives ouvertes par le travail réalisé*

Si la porosité des statuts d'emploi, entre travail indépendant et travail salarié, n'est pas nouvelle, force est de constater que les évolutions récentes du travail et de l'emploi mettent à nouveau en cause cette opposition binaire qui n'est pas sans interroger sociologues, juristes, historiens et économistes depuis la fin des années 1990. Mon projet de recherche IUF visait à contribuer aux recherches portant sur la « zone grise » entre travail indépendant et travail salarié pour analyser ce rapprochement entre indépendance et salariat en proposant une sociologie du travail et de l'emploi de ces travailleurs salariés « indépendants » d'une part, et de ces travailleurs indépendants « dépendants » d'autre part. C'est là l'originalité de ce projet que de prendre pour objet deux processus étudiés classiquement de manière dissociée pour les appréhender comme s'inscrivant dans une dynamique commune.

Les premières enquêtes que j'ai menées dans le cadre de ce projet s'inscrivent dans **une sociologie du travail et de l'emploi de ces travailleurs salariés « indépendants »**. Pour analyser comment et pourquoi l'indépendance et les valeurs auxquelles ce statut est associé s'immiscent au sein des entreprises, j'ai ainsi réalisé une recherche sur les évolutions des formes de rémunérations en France. Sujet central pour les économistes et les gestionnaires, les rémunérations ne constituent pas un objet de prédilection des sociologues. Elles se présentent pourtant comme une entrée privilégiée pour appréhender les transformations qui s'opèrent au cœur du salariat stable. Depuis les années 2000, nous assistons ainsi à une diversification et à une complexification des pratiques de rémunérations, lesquelles comprennent dorénavant des éléments fixes et variables, individuels et collectifs. Il en résulte un écart de plus en plus

important entre le salaire de base et la rémunération effective des salariées. Les managers ont intégré à leur batterie d'outils managériaux ces différents dispositifs de rémunération, collectifs et individualisés, réversibles et irréversibles, dans des agencements complexes, usant ainsi de la part variable comme d'un outil de mobilisation des salariés. En les enjoignant à faire leur salaire, il s'agit de les responsabiliser pour obtenir leur implication en leur donnant le sentiment que, tels des travailleurs indépendants, ils ne s'inscrivent pas dans un lien de subordination vis-à-vis de l'employeur, mais qu'ils travaillent pour leur propre compte. Les primes variables seraient ainsi justifiées au motif qu'elles permettraient d'établir des inégalités « justes » entre salariés en fonction de leur mérite et de leur travail. Pour analyser ce processus, j'ai réalisé trois enquêtes dans des secteurs diversifiés me permettant d'identifier trois figures émergentes du salariat. Une enquête focalisée sur le partage des bénéfices (intéressement, participation, actionnariat-salarié) dans le secteur de la grande distribution a ainsi permis de faire émerger la figure du « salarié associé ». Une autre portant sur les primes sur objectifs dans le secteur bancaire a permis d'identifier la figure du salarié « méritant ». Enfin, une dernière enquête s'est intéressée aux commissions des commerciaux pour caractériser la figure du salarié « quasi-indépendant ». J'ai notamment développé les résultats de cette recherche dans un ouvrage paru aux PUF intitulé « Le nouvel esprit du salariat ». En dépit de leurs spécificités, ces trois dispositifs valorisent une autonomie *pour* l'organisation, une autonomie exigée des salariés et mise au service des performances de l'entreprise, consistant à les responsabiliser pour les convaincre que leur salaire est à la hauteur de leur travail et de leurs efforts. Ces stratégies patronales visent à l'euphémisation du lien de subordination, favorisant de la sorte le passage du contrôle à l'autocontrôle. In fine, ces stratégies cherchent, et parviennent dans une large mesure, à obtenir des salariés un investissement au travail tout aussi conséquent que celui consenti par des indépendants travaillant à leur compte. Elles opèrent ainsi un report des risques et des contraintes sur les salariés dorénavant chargés de « faire leur salaire ». Cette enquête met ainsi au jour une déstabilisation de la condition salariale qui s'opère au cœur même du salariat stable. Avec le déploiement des formes de rémunérations variables et individualisées, les salariés se trouvent en effet confrontés à l'incertitude de leurs revenus, pouvant à tout moment connaître une chute de leurs rémunérations. Responsabilisés sur leur salaire, c'est dorénavant à eux d'assumer les risques du marché et de déployer des stratégies pour y faire face et stabiliser leur condition. Dès lors, le déploiement des rémunérations variables tend à renforcer les inégalités existantes, dont les femmes sont notamment les premières à pâtir. En réduisant le salariat à sa dimension marchande et contractuelle, le déploiement de ces formes de rémunération variables et individualisées participe ainsi à brouiller la frontière entre travail salarié et travail indépendant. À partir du moment où les salariés sont enjoins à « faire leur salaire » et supportent individuellement les risques du marché, la distance qui les sépare des « nouveaux » travailleurs indépendants ou des travailleurs dits « ubérisés » paraît en effet de plus en plus ténue. La déstabilisation de la condition salariale d'une part, et la croissance de ces « nouveaux » travailleurs indépendants de l'autre participent de l'expansion d'une « zone grise », entre indépendance et salariat, dans laquelle se déploie une autonomie *pour* l'organisation.

C'est dans cette perspective que j'ai ensuite orienté mes recherches vers **une sociologie du travail et de l'emploi des travailleurs indépendants « dépendants »** au travers d'une enquête sur les chauffeurs Uber. L'entreprise symbolise l'avènement d'un capitalisme de plateforme qui bouleverserait le monde du travail en inaugurant un nouveau modèle économique dans lequel les plateformes numériques jouent le rôle d'intermédiaires entre clients et prestataires de service. Ces derniers ont pour particularité fondamentale d'être des travailleurs indépendants. Cependant, un peu partout dans le monde et en Europe, des chauffeurs assignent Uber devant les tribunaux pour être reconnus comme des salariés. Je me suis ainsi engagée dans une

recherche collective portant sur le capitalisme de plateforme, l'ANR CAPLA « Fragmentation du travail, marchandisation du “travail à-côté” : le capitalisme de plate-forme et ses impacts sociaux ». Nous avons dans ce cadre mené avec Sarah Abdelnour une enquête sur les mobilisations collectives des chauffeurs Uber à Paris. Nous avons réalisé des observations de ces mobilisations, mais également de réunions syndicales et de procès impliquant Uber, nous avons mené des entretiens avec les chauffeurs mobilisés, et en particulier avec les meneurs du mouvement, rencontré les principaux acteurs de la régulation du secteur, suivi les échanges sur les réseaux sociaux sur lesquels les chauffeurs sont très actifs. Le caractère spécifique de ces mobilisations de travailleurs indépendants a été au cœur de nos interrogations. Les chauffeurs mobilisés ayant un profil spécifique ne permettant pas d'en tirer des enseignements significatifs concernant les conditions de travail des chauffeurs en général, j'ai ensuite poursuivi cette investigation auprès des chauffeurs non-mobilisés dans une démarche comparative à Paris, Londres et Montréal. J'ai ainsi mené des entretiens avec eux pour mieux caractériser leurs conditions de travail et de rémunération, mais également la relation spécifique nouée avec la plateforme, en les mettant en perspective avec leurs parcours professionnels, leurs trajectoires sociales et migratoires. En dépit des spécificités de chacune de ces métropoles, les profils et les conditions de travail des chauffeurs s'y révèlent en effet fortement similaires. Loin de leur conférer de l'autonomie et d'être source d'émancipation, l'enquête démontre que la plateforme soumet au contraire les chauffeurs à une nouvelle forme de contrôle qui accroît leur sujétion et les place dans une position précarisée. Ces similitudes sont le résultat de la stratégie uniforme d'implantation et de déploiement mise en œuvre par Uber de par le monde, qui a entraîné dans les pays étudiés une dérégulation des systèmes d'emploi et contraint les pouvoirs publics à adopter des modes de régulation propres à chacun de ces contextes. Immigrés ou enfants d'immigrés pour la plupart, les chauffeurs Uber sont entrés dans le métier pour échapper à leur assignation sociale et raciale à des emplois salariés non-qualifiés en accédant à l'indépendance et à des rémunérations élevées. Leurs espoirs d'ascension sociale ont pourtant rapidement été déçus. Si au moment de son implantation dans une ville, Uber offre aux chauffeurs des conditions de travail et de rémunérations favorables pour les attirer et les fidéliser, leur situation se dégrade fortement une fois que la plateforme dispose de suffisamment de chauffeurs. Alors qu'ils avaient fondé beaucoup d'espoirs sur ce métier, il devient lui-aussi un « métier d'immigré », pénible et mal payé, les chauffeurs connaissant dans l'indépendance une condition plus dégradée encore que dans le salariat. Entrés dans le métier pour « être leur propre patron », les chauffeurs découvrent rapidement qu'ils sont totalement dépendants d'Uber. En effet, à Paris, Londres et Montréal, la plateforme est parvenue à se construire une position quasi-monopolistique sur le marché, contraignant les chauffeurs à travailler par son intermédiaire. Dépendants de la plateforme, ils s'y voient par là même subordonnés. Les chauffeurs devraient théoriquement pouvoir décider quand, où et comment ils travaillent, mais ils sont en réalité soumis à une nouvelle forme de contrôle, le management algorithmique, qui vise à contrôler et à orienter leurs comportements à distance. Ce contrôle doux peut leur donner l'illusion de conserver l'autonomie au travail associée au statut de travailleur indépendant. En réalité, totalement dépendants de la plateforme il leur est difficile de contester les règles imposées par Uber. L'efficacité de cette nouvelle forme de contrôle et de disciplinarisation des travailleurs repose sur leur dépendance économique à la plateforme. S'ils tâchent de résister à son emprise, ils risquent de perdre leur principale source de revenu. Les chauffeurs Uber sont ainsi devenus des travailleurs « hybrides » qui assument les risques de l'activité, mais sans l'autonomie associée au statut d'indépendant, et sans les protections associées au statut salarié. En sortant les travailleurs du cadre salarial, le capitalisme de plateforme, loin de leur conférer de l'autonomie, participe ainsi de l'émergence de formes renouvelées, voire exacerbées, de sujétion des travailleurs. Un ouvrage rendant compte des résultats de cette recherche est en cours de rédaction.

L'enquête réalisée auprès des chauffeurs Uber m'a amenée à accorder une place importante aux trajectoires migratoires des chauffeurs, lesquelles impactent leurs conditions matérielles de travail, ainsi que leurs perceptions de celles-ci. C'est une piste de recherche que je souhaite investiguer davantage par la suite. Je suis d'ores et déjà impliquée dans un projet collectif dans le cadre duquel je m'intéresse à l'insertion professionnelle de réfugiés.

## PRODUCTION SCIENTIFIQUE DE LA PÉRIODE 2016-2021 :

*Publications scientifiques / Communications orales invitées / Ouvrages / Brevets / Autres réalisations*

### **Ouvrages**

- 2020. *Le nouvel esprit du salariat*, Paris, PUF.
- 2016 (avec Dominique Méda et Michèle Tallard). *Orienter les parcours professionnels. Quand les dispositifs publics se mettent en action*, Bruxelles, Peter Lang, 286 p.

### **Direction de numéros de revues**

- 2019 (avec Elodie Béthoux et Elise Penalva Icher). « Enquêter sur les rémunérations », *Terrains et travaux*, n° 35.
- 2018 (avec Sarah Abdelnour). « Vers un capitalisme de plateforme ? », *La Nouvelle Revue du Travail*, n° 13.
- 2017 (avec Sarah Abdelnour et Julien Gros). « Genre et travail indépendant : Les divisions sexuées du non-salariat », *Travail et emploi*, n° 150.

### **Articles dans des revues à comité de lecture**

- 2020. « Faire son salaire : rémunérations variables et remontée de l'incertitude », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 27, n° 2, pp. 58-67.
- 2020. « Des salariés déguisés ? L'(in)dépendance des chauffeurs des plateformes numériques », *Sociologie du travail*, n° 4, pp.
- 2020. (avec Sarah Abdelnour). « Faire grève hors du salariat et à distance ? Les pratiques protestataires des chauffeurs de VTC », *Mouvements*, n° spécial Grèves générales, n° 3, pp. 50-61.
- 2019. (avec Elodie Béthoux et Elise Penalva-Icher). « Tout salaire mérite enquête », *Terrains et travaux*, n° 35, pp. 5-21.
- 2019. (avec Sarah Abdelnour). « Devenir syndicaliste malgré soi. La socialisation militante en tension des chauffeurs de VTC mobilisés », *Politix*, n° 4.
- 2019. (avec Sarah Abdelnour). « Communauté professionnelle et destin commun. Les ressorts contrastés de la mobilisation des chauffeurs de VTC », *Terrains et travaux*, n° 34, pp. 91-134.
- 2018. (avec Sarah Abdelnour). « Mobiliser le travail, contourner les régulations », *La Nouvelle Revue du Travail*, n° 13.
- 2018. « Autonomie masculine, précarité féminine. Les VRP face au salaire à la commission », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 40, pp. 109-130.
- 2017. (avec Sarah Abdelnour et Julien Gros). « Genre et travail indépendant. Divisions sexuées et place des femmes dans le non-salariat », *Travail et emploi*, n° 150, pp. 5-23.
- 2016. « L'épargne salariale dans la grande distribution. Du partage des bénéficiaires au partage des risques », *Revue Française de Socio-Economie*, n°16, pp. 61-80.

## Chapitres d'ouvrages

- 2022 (avec Josepha Dirringer). « Platform work : new workers, new rights? », in Lisa Herzog and Bénédicte Zimmermann (eds.), *Shifting categories. Unsettling the way we think about work*, Routledge ed (à paraître).
- 2021 (avec Sarah Abdelnour). « Les mobilisations des chauffeurs de VTC. Des obstacles à l'organisation collective », In Pascal Salvodelli (dir.), *Ubérisation, et après ?*, Paris, Le détour.
- 2019 (avec Sarah Abdelnour). « Quelles résistances collectives face au capitalisme de plateforme ? », In Sarah Abdelnour et Dominique Méda (dir.), *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, Puf, La vie des idées, pp. 61-74.
- 2019. « Les travailleurs des plateformes numériques : entre indépendance et salariat », In Emilie Bourdu, Michel Lallement, Pierre Veltz, Thierry Weil (dir.), *Le travail en mouvement*, Paris, Presses des Mines, pp. 194-204.
- 2019. « De la prime à la déprime. Des effets de la crise dans le secteur de la grande distribution », In Anne-Marie-Arborio, Paul Bouffartigue et Annie Lamanthe (dir.), *Crise(s) et monde du travail*, Toulouse, Octarès, pp. 65-78.
- 2018. « La relation salariale au prisme des rémunérations : point de vue sociologique », In Fleur Laronze (dir.), *Les dualités de la rémunération : Influences et Prospective pluridisciplinaire*, Bruylant.
- 2016 (avec Dominique Méda et Michèle Tallard), Introduction et conclusion de l'ouvrage *Orienter les parcours professionnels. Quand les dispositifs publics se mettent en action*, Peter Lang, pp. 15-23.

## Actes de séminaires et de colloques

- 2018 (avec Sarah Abdelnour), « Statut et protection sociale des travailleurs des plateformes. Le cas des auto-entrepreneurs et des chauffeurs de transports de personnes », *Les dossiers de la Drees-Dares*, n° 31, pp. 119-126.

## Comptes-rendus d'ouvrages

- 2019. Compte-rendu : Alexandra Bidet, Caroline Datchary, Gérald Gaglio (dir.), *Quand travailler, c'est s'organiser. La multi-activité à l'ère numérique*, Paris, Presses des Mines, 2017, In *Sociologie du travail*, n° 2.
- 2017. Compte-rendu : Michael Burawoy, *Produire le consentement*, Paris, La ville brûle, 2015, In *La Nouvelle Revue du Travail*, n° 10.

## Conférences ou colloques internationaux

- 10-12 novembre 2021, « Les frontières du travail à l'épreuve de l'ubérisation : Enquête auprès des chauffeurs Uber à Paris et Montréal », Séance plénière, *Journées Internationales de Sociologie du Travail*, Lausanne.
- 10-12 novembre 2021, « Faire son salaire : Du brouillage des statuts d'emploi au cœur du salariat stable », *Journées Internationales de Sociologie du Travail*, Lausanne.
- 26-29 mai 2021, « From independency to dependency of Uber drivers: false self-employment? », *Research Network Working Futures and Centre Marc Bloch Summer Academy "Sustainable Work"*, Berlin (Allemagne).
- 8 avril 2021, "My boss is an algorithm? From independency to dependency of Uber drivers", *New European College*, Bucharest (Roumanie).
- 25-26 février 2021, "Category Platform-work", *Workshop "Shifting categories. Unsettling the way we think about work"*, Wissenschaftskolleg, Berlin (Allemagne).

- 23 février 2021, « Algorithmic management: the case of Uber drivers », *Sociology workshop*, Wissenschaftskolleg, Berlin (Allemagne).
- 5-6 nov 2020. Discutante de la session 4 « Category Forced labor / Free labor », *Workshop Working Futures. Shifting categories. Unsettling the way we think about work*, Wissenschaftskolleg, Berlin.
- 27-29 juin 2019, « Economic dependence of platform workers and inequalities. The case of Uber drivers in France », *Sase 31st annual meeting*, The New School, New-York, USA.
- 25-27 octobre 2018, « Les défis des plateformes numériques pour le travail », *Colloque international du CRIMT*, « Quel type de travail pour le futur ? Perturbations, expérimentations et re-régulation », session plénière, HEC Montréal, Canada.
- 25-27 octobre 2018 (avec Sarah Abdelnour), « Dérégulations et re-régulations du travail et de l'emploi sur les plateformes numériques. Les mobilisations de chauffeurs de VTC en France », *Colloque international du CRIMT*, « Quel type de travail pour le futur ? Perturbations, expérimentations et re-régulation », HEC Montréal, Canada.
- 15-21 juillet 2018 (avec Sarah Abdelnour), « an unlikely mobilisation in the grey zones of employment. The case of PHV drivers in France », *XIX ISA World Congress of Sociology*, Toronto, Canada.
- 9-11 juillet 2018 (avec Sarah Abdelnour), « Les plateformes numériques : un nouveau terrain de la conflictualité. Le cas des chauffeurs VTC en France », *Journées Internationales de Sociologie du Travail*, Cnam, Paris.
- 5-6 juin 2018. Discutante de la session « Control and autonomy of Uber drivers : employees or independent contractors? », *Colloque International « Work and Employment in an era of platform capitalism »*, Université Paris Dauphine.
- 29 juin-1er juillet 2017 (avec Sarah Abdelnour), « The unlikely mobilisation of VTC drivers in France: a serious attempt at regulating platform companies? », *SASE 29th annual conference theme "What's next? Disruptive/collaborative economy or business as usual?"*, Université de Lyon.
- 16-17 mars 2017. Discutante d'une session au *colloque international « Relation de service et intersectionnalité »*, Site Pouchet, Paris.
- 24-26 juin 2016 (avec Sarah Abdelnour), « Deregulating / regulating work and employment in the platform economy: the case of Uber drivers in France », *SASE 28th annual conference theme "Moral economies, economic moralities"*, University of California, Berkeley.
- 11-13 mai 2016, « De la prime à la déprime. Des effets de la crise dans le secteur de la grande distribution », *Journées Internationales de Sociologie du Travail « Crise(s) et monde du travail*, Athènes.

### **Conférences, colloques et séminaires nationaux**

- 23-24 novembre 2021, « Sortir du chômage ou échapper au salariat ? Les chauffeurs Uber parisiens et montréalais en quête d'indépendance », Journée d'étude *Le travail entrepreneurial*, Université Paris Dauphine.
- 20 octobre 2021, intervention au Débats de l'égalité « La place de la rémunération au travail », *École d'économie de Paris*.
- 23-24 septembre 2021 (avec Sarah Abdelnour), « Des indépendants en lutte contre l'uberisation. De la dégradation du travail à la politisation des chauffeurs de VTC », *Le vote en contexte(s)*, Université Paris Dauphine.

- 6-9 juillet 2021, « La course aux étoiles. Quand les plateformes managent des travailleurs indépendants », *9ème Congrès de l'AFS*, « Changer », RT 25, Lille.
- 14 juin 2021, « Management algorithmique et dépendance économique : les chauffeurs Uber subordonnés à la plateforme », *Colloque de clôture de l'ANR CAPLA « Le travail sur les plateformes numériques : en-deçà de l'emploi, au-delà du droit »*, Université Paris Dauphine.
- 15 décembre 2020, présentation de l'ouvrage « Le nouvel esprit du salariat », *Séminaire d'économie politique du CEPN*, Université Paris 13.
- 9 octobre 2020. « Rémunérer les enquêtés pour un entretien. Réflexions à partir d'une enquête auprès des chauffeurs Uber », *Séminaire Capla*, Université Paris Dauphine.
- 18 octobre 2019 (avec Sarah Abdelnour), « Le cas d'Uber », Conférence *Les plateformes numériques et l'avenir du travail*, organisée par le BIT et l'IRISSO, Université Paris Dauphine.
- 2-4 juillet 2019 (avec Sarah Abdelnour), « Communauté professionnelle et destin commun. Les ressorts contrastés de la mobilisation des chauffeurs de VTC », *15ème Congrès de l'AFSP*, Bordeaux.
- 20-21 mai 2019, « Les travailleurs de plateformes. Quelle réalité sociale ? », *Séminaire TransSEN « Transformations sociales, de l'emploi et du système de protection sociale »*, Rennes.
- 13-14 mars 2019, « Etablir des inégalités "justes" : La socialisation économique à l'épreuve de la distribution des primes au mérite », *Journée d'étude « Socialisations économiques »*, Site Pouchet, Paris.
- 1er février 2018, « Quel encadrement du travail sur les plateformes numériques ? Le cas des chauffeurs de VTC en France », *Séminaire du Printemps « Le travail : nouvelles questions, nouvelles expertises »*, UVSQ.
- 13-20 septembre 2018, « Travail et plateformes numériques », *Le travail en mouvement. Organisations, frontières, reconnaissances*, Centre Culturel International de Cerisy.
- 13 avril 2018 (avec Sarah Abdelnour), « De l'engagement dans l'indépendance à la demande de régulations collectives », *Journée du Gerpisa*, ENS Cachan.
- 13 mars 2018 (avec Sarah Abdelnour), « La mobilisation improbable des travailleurs des plates-formes. Le cas des chauffeurs VTC en France », *Séminaire du LATTIS Infranum/GTEA*, Paris.
- 15 janvier 2018 (avec Sarah Abdelnour), « Statut et protection sociale des travailleurs des plateformes. Le cas des auto-entrepreneurs et des chauffeurs de transports de personnes », *Séminaire Drees-Dares*, Drees, Paris.
- 3-6 juillet 2017 (avec Sarah Abdelnour), « La mobilisation improbable des travailleurs des plates-formes. Le cas des chauffeurs VTC en France », *7ème Congrès de l'AFS*, Réseau Thématique 25, Université Picardie Jules Vernes, Amiens.
- 22-23 juin 2017 (avec Sarah Abdelnour), « La mobilisation improbable des travailleurs des plates-formes. Le cas des chauffeurs VTC en France », *Colloque du DIM GESTES*, MSH Paris Nord, Paris.
- 18 avril 2017, « Autonomie masculine, précarité féminine : le salaire à la commission des VRP », *Séminaire du CEDREF*, Université Paris Diderot.
- 13 février 2017 (avec Sarah Abdelnour), « Entrepreneurs ou salariés déguisés ? Le cas des chauffeurs Uber », *Journée d'étude « Tous entrepreneurs ? Le brouillage des frontières entre emploi salarié et emploi indépendant »*, Festival Filmer le travail, Poitiers.

- 18 novembre 2016 (avec Sarah Abdelnour), « L'impact des plateformes sur l'emploi et le travail : le cas d'Uber en France », *Journée d'étude « Le travail à l'épreuve des plateformes numériques »*, Université Paris Ouest Nanterre.
- 4-8 juillet 2016, « Autonomie masculine, précarité féminine : le cas des VRP », *Université d'été Université Sorbonne Paris Cité « Les nouvelles figures du social – concepts et professions »*, Université Paris Diderot.
- 2 juin 2016, « La relation salariale au prisme des rémunérations : une approche sociologique », *Les dualités de la rémunération : Influences et Perspectives*, Université de Strasbourg.

#### ENCADREMENT DOCTORAL (Direction de thèses) :

- **Marion Flécher**, « Les start-ups, l'idéal d'une entreprise libératrice ? Construction, structures et dynamiques d'un modèle d'entreprise né aux Etats-Unis et importé en France », depuis septembre 2017 (contrat doctoral de l'Université Paris Dauphine), **soutenue le 3 décembre 2021.**
- **Alexis Louvion** (en co-direction avec Dominique Méda), « Le portage salarial : de la construction aux (ré)appropriations d'une nouvelle forme d'emploi "atypique" », depuis septembre 2015 (contrat doctoral de l'Université Paris Dauphine), **soutenue le 25 novembre 2019.**
- **Cyrine Gardès** (en co-direction avec Bénédicte Zimmermann), « Un salariat à bas coût. Le travail dans une enseigne low cost de bricolage », depuis septembre 2014 (contrat doctoral de l'EHESS), **soutenue le 17 juin 2019.**
- **Valentin Vigier**, « Le statut d'entrepreneur-salarié en coopératives d'activité et d'emploi : une forme d'emploi à l'intersection de l'indépendance et du salariat », depuis septembre 2021.
- **Chloé Hubert** (en co-direction avec Claude Didry), « Le pourboire dans le salariat : sociohistoire d'une rémunération singulière », depuis septembre 2021 (contrat doctoral de l'EHESS).
- **Hélène Malarmey**, « Parents et nounous : les agences spécialisées dans la garde à domicile comme intermédiaire d'une relation d'emploi particulière », depuis septembre 2018 (contrat doctoral de l'Université Paris Dauphine).
- **Mathilde Henky**, « L'expérience du chômage au féminin dans les quartiers populaires : des politiques d'insertion professionnelle aux vécus des bénéficiaires », depuis septembre 2017 (Cifre de la Mairie de Paris).

#### AUTRES AVANCÉES SIGNIFICATIVES AU COURS DE LA PÉRIODE :

Grâce à l'IUF, j'ai pu disposer d'un financement me permettant d'avancer plus rapidement sur mes terrains d'enquête et de disposer d'un temps suffisant pour m'y consacrer. J'ai ainsi pu mener mon HDR relativement rapidement, ce qui m'a permis d'obtenir un poste de Professeure en 2017.

#### PRIX ET DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE (indiquer les dates) :

- *Le nouvel esprit du salariat* (2020) : **Lauréat du « Prix du meilleur livre sur le monde du travail » du Toit citoyen 2021.**
- *Le nouvel esprit du salariat* (2020) : **Prix du livre Le Monde-RH 2021.**



AUTRES OBSERVATIONS :

*Acceptez-vous la mise en ligne de ce document sur le site internet de l'IUF : OUI*